

Cahier des charges **VIRESCO® Sator**

Fourniture et installation de biotextile constitué uniquement de fibres cellulosiques, totalement biodégradables, de couleur vert clair, ne pesant pas plus de 280 g/m² et pas plus de 4 mm d'épaisseur, pré-ensemencés avec des semences de la plus haute qualité d'espèces herbacées, graminées et légumineuses, également fleuri, ou selon les indications du projet et celles de la Direction des Travaux.

Le biotextile, ou bionatte, comprend des engrais granulaires pour les nouveaux ensemencement et eventuels amendements de sols sans l'aide de collage, de filets, de fibres ou de pellicules synthétiques.

Il est utilisé pour tous les enherbements, la végétalisation des sols, le controle de l'érosion de talus, berges de canaux, etc., provoquée par la pluie ou par l'eau de ruissellement même sur les terrains avec une forte pente.

Le biotextile est étalé directement sur les sols nettoyés et nivelés, puis ancré à l'aide des agrafes en fer en forme de U ou de clous biodégradables à raison de 1 à 3 par mètre carré selon la pente.

Le produit sera fourni sur le chantier en bobines, accompagné des étiquettes d'identification du fabricant, du lot de production, du type de matériel et correspondra en tout point à la fiche technique.

RÉFÉRENCES NORMALISÉES

- EN ISO 9863 : Détermination de l'épaisseur
- EN ISO 9864 : Détermination du poids
- EN ISO 10319 : Essai de traction à large bande
- EN ISO 10320 : Détermination des données dimensionnelles

MATÉRIAUX

Le biotextile doit être composé à 100% de fibres cellulosiques, les semences certifiées pour l'identité, la pureté, la germination et les conditions sanitaires.